

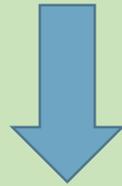
# Du bois mort et de la libre évolution forestière dans mes parcelles, qu'est-ce que j'y gagne ?

Quels leviers pour le propriétaire ?  
Quels outils pour se faire aider dans la mise en place d'une Trame de vieux bois ?



## De multiples ATOUTS

Barrière connue contre les proliférations de parasites  
Facilite l'émergence de la régénération naturelle et contribue au gainage de jeunes tiges  
Fertilité des sols  
Résilience de l'écosystème forestier  
Biodiversité et intérêt patrimonial  
Stockage de carbone



## Des OUTILS

- Financiers
- Fonciers
- Des Acteurs à mobiliser !



## LES OUTILS FINANCIERS : les Contrats Natura 2000

Une forêt située dans un site Natura 2000 peut faire l'objet d'une contractualisation au titre de la mesure F22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents via un Contrat Natura 2000

Les critères d'engagement dans cette mesure :

- engagement sur 30 ans,
- présence d'arbres habitats ou de TGB
- surface minimum
- pas d'essences exotiques , pas d'agrainage, .

Les contrats N2000 ne peuvent être signés qu'au sein des sites N2000 sous réserve de l'enveloppe financière disponible pour les contrats.

Les actions sont financées à 100 %, soit sur devis (avec un montant plafond), soit selon un barème régional fixé par arrêté préfectoral.



## LES OUTILS FINANCIERS : les Contrats Natura 2000

### Un exemple dans le Morvan

Forêt communale de Chastellux-sur-Cure

- 11,53 ha en « îlot de sénescence Natura 2000 » pendant 30 ans,
- Des milieux d'intérêt communautaire comme de la Hêtraie-chênaies acide, de la Chênaie-charmaie atlantique ou de la forêt de frêne et d'aulnes de bord de cours d'eau,
- Les parcelles présentent des arbres de gros diamètres (chêne, hêtre, frêne) avec des cavités et des marques de sénescence.

La compensation financière du contrat s'élève ici à 46120€ (43% par l'Etat et 53% par le programme FEADER).



**Des animateurs Natura 2000  
à contacter pour vous  
accompagner**



## LES OUTILS FINANCIERS : La certification de services écosystémiques FSC

- Le système de certification de la gestion forestière FSC propose en complément de son référentiel de gestion, **la certification de services écosystémiques**. Ces services peuvent couvrir une large palette d'interventions aussi bien sur la biodiversité, le carbone que sur l'accueil du public.
- La mise en libre évolution fait partie des mesures favorable à la biodiversité pouvant bénéficier d'une certification et donc d'un financement (ex : Groupement Forestier Vosges Nord, Domaine de la Cavalerie, ...)
- Cette certification est toutefois restreinte aux seules forêts certifiées FSC pour leur gestion.



En France, quatre porteurs de certificats Gestion Forestière FSC sont certifiés pour des projets favorables aux Services écosystémiques.

Appuyé par FSC et WWF, deux sites pilotes dans le Morvan et les Vosges ont été lancés en 2019.



## LES OUTILS FINANCIERS : le projet de label bas carbone Libre évolution

- **Article 227 de la Loi Climat et Résilience** : l'Etat encourage le déploiement de méthodes et de projets (...) du label " Bas-Carbone " en faveur des aires protégées et des acteurs concourant à leur gestion

**Action 18 du futur Plan national d'action pour les milieux humides** : propose également que soit développé un label bas carbone « tourbières ».

- « **La libre évolution représente le mode de gestion actuellement le plus efficace pour piéger puis stocker durablement le CO<sub>2</sub>, et pour maintenir d'autres contributions importantes des forêts** »,

Académie des Sciences, Juin 2023, p.23

**LABEL BAS  
CARBONE**



Libre Evolution des forêts

200tC/ha

## LES OUTILS FINANCIERS : le projet de label bas carbone Libre évolution

**LABEL BAS  
CARBONE**



## LES PILOTES DU PROJET



## LES FINANCEURS DU PROJET



Projet de proposition d'une première version de ce label Bas Carbone fin 2023



## LES OUTILS FINANCIERS : le label bas carbone

**LABEL BAS  
CARBONE**



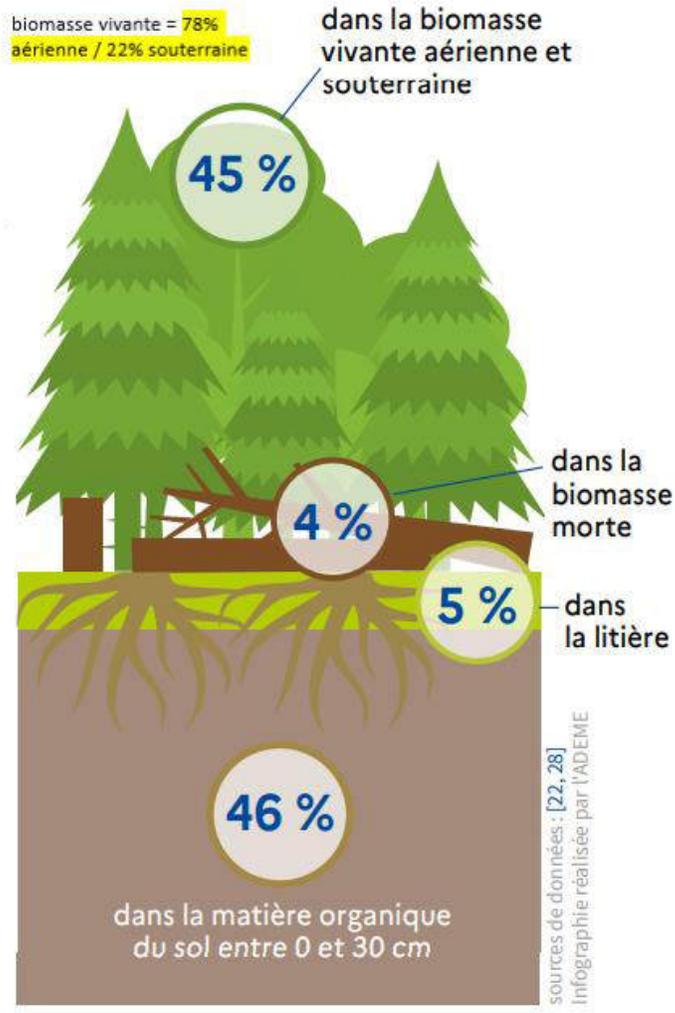
### Des critères d'éligibilité à l'étude

- Surface du projet > 2 ha (*nécessaires pour garantir la diversité à long terme des types de bois morts*)
- Des projets durable (*acquisitions, ORE 99 ans, ZPF et aire protégée réglementaire forte, sans forts risques incendie*)
- Aucune exploitation économique
- Un projet de 30 ans renouvelable
- L'ancienneté des forêts, un pré-requis
- des peuplements d'essences autochtones
- des peuplements avec un minimum de maturité
- des peuplements principalement issu d'une régénération naturelle
- des peuplements à fort enjeu de conservation pour la biodiversité (*espèces et habitats PNA Vieux Bois et/ou valeur IBP*)



## LES OUTILS FINANCIERS : le label bas carbone

**LABEL BAS  
CARBONE**

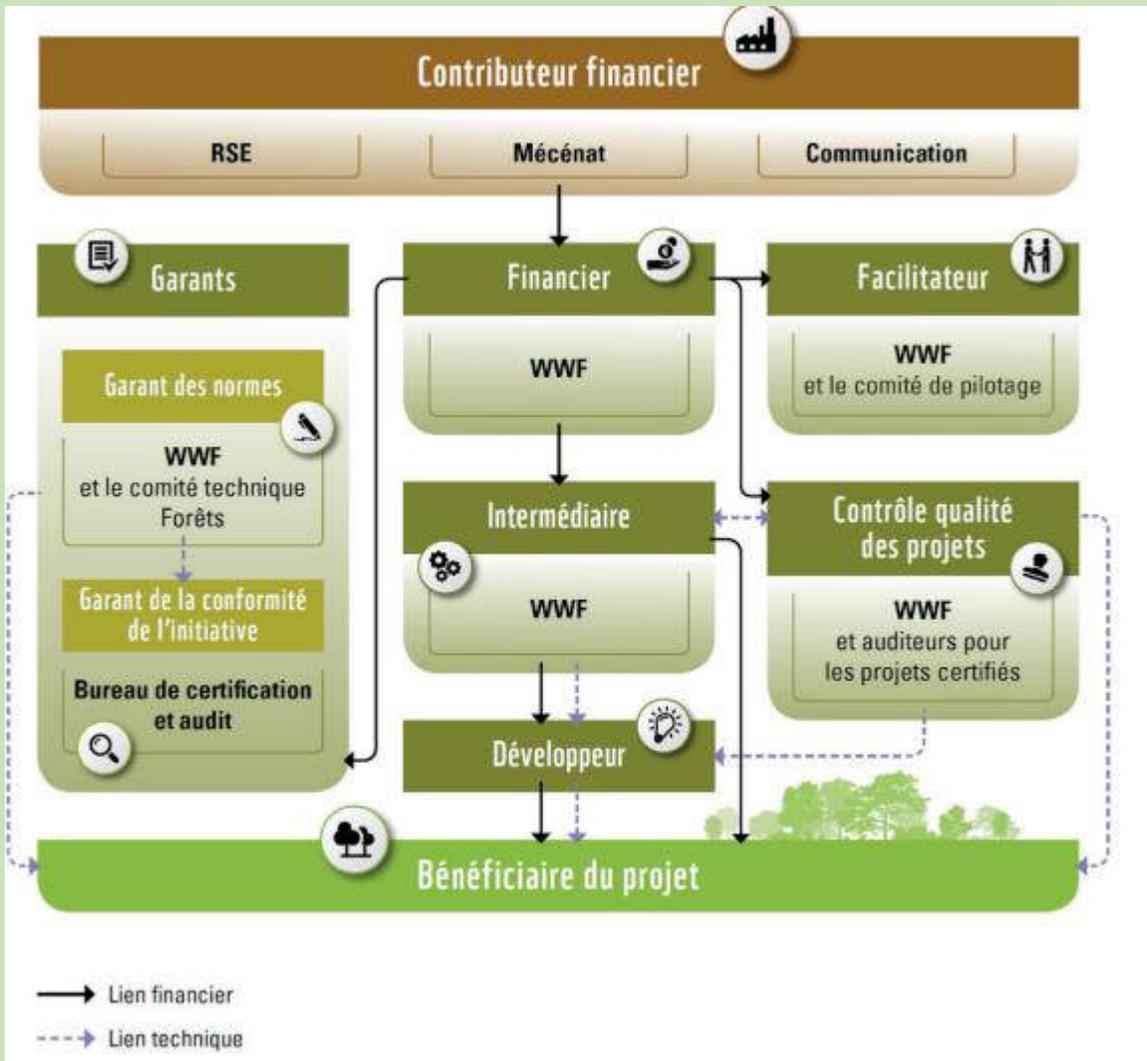


### Des calculs relatifs au Carbone stocké en cours de travail

- Établissement des scénarios de références (hypothèse de ce qui se passerait si l'on ne faisait pas le projet) en cours de travail (liens SRGS et DRA)
- Calcul du stockage additionnel par Ha et par an en cours
- Prise en compte de stock affecté chaque année par la mortalité (CC)
- Première estimation de l'ordre de 0,2 à 0,5tC/ha/an



## LES OUTILS FINANCIERS : Le dispositif Nature Impact du WWF



Le WWF vient de lancer un appel à projet dans le cadre de son initiative Nature Impact visant à financer des itinéraires sylvicoles favorables à la biodiversité. La Libre Evolution fait partie des itinéraires pouvant être soutenus. Cette initiative fonctionne par appel à projet géographique ou auprès des territoires d'aires protégées.

WWF France a pour ambition d'accompagner des projets en France métropolitaine à hauteur de **2 M€** dès 2023 pour viser 40 M€ sur 10 ans.

## LES OUTILS FINANCIERS : Le dispositif Nature Impact du WWF



### Eligibilité simple

- Justifier de la pérennité des projets (favoriser les ORE).
- Pas de conditions de périmètres environnementaux nécessaires

### FINANCE QUOI ?

- Les manques à gagner : par rapport à des scénarios de référence
- Travaux
- Suivis scientifiques ( Etat Initial, inventaires faune/flore...)
- Communication : panneaux, événements
- Ingénierie de montage de projets



### Un exemple

#### Bois du Bager d'Oloron ( Béarn)

- Ilot de sénescence de 65 ha de vieille forêt sur les 125 ha ( coût : 100 000 euros entièrement financé)
- - Indemnisation de la réduction de l'intensité de l'exploitation de 70% le long d'un cours d'eau ( surface équivalente à 70 ha, avec beaucoup moins de coupes) ( coût : 84 000 euros)
- - Indemnisation de la réduction de l'intensité de l'exploitation de 50 % sur 21 ha de zone à enjeux dicrane ( marquage des TTGB) ( 12 500 euros).



## LES OUTILS FONCIERS : OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE

Propriétaires

ORE

Obligations de faire  
ou de ne pas faire

Obligations de faire  
ou de ne pas faire

Engagements  
réciproques

Cocontractants

*Attacher volontairement et durablement une  
vocation écologique à son patrimoine !*



## LES OUTILS FONCIERS : OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE

### Le / les propriétaire(s)

- Personne physique ou morale
- Personne de droit privé ou public

Ce contrat doit :

- être établi en la **forme authentique** ;
- être enregistré au service de la publicité foncière.

### Le cocontractant

Liste limitative. Pas de personne physique.

Peuvent signer des ORE avec un propriétaire:

- Une collectivité publique: Communes, Intercommunalités, Département, Région
- Un Établissement public: Communauté de communes, Syndicats mixtes, ONF, PNR, ONCFS, ...
- Une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement: CEN, LPO, SAFER, ...



## LES OUTILS FONCIERS : OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE

**S'attache à la parcelle** = Pour la durée du contrat, l'obligation se transmet et s'impose à tous les propriétaires successifs du bien.

### Partout en France

- Pas de critère géographique
- Pas de condition de zonage

### Un outil flexible

- Durée libre: entre 1 jour et 99 ans
- Liberté contractuelle dans l'écriture de l'ORE

L'ensemble des obligations doit avoir pour finalité « le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques » et **respecter de la loi**.

Attention, la mise en œuvre de l'ORE ne peut pas remettre en cause

- les droits liés à l'exercice de la chasse,
- les droits relatifs aux réserves cynégétiques



## LES AUTRES OUTILS FONCIERS

Nature de l'outil	Description	Avantages	Inconvénients
<b>Bail emphytéotique</b>	Bail d'une durée de 18 à 99 ans en échange d'un loyer modique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confère un droit réel sur le bien au preneur,</li> <li>- Acte notarié fort et stable,</li> <li>- Le contrat subsiste en cas de décès de l'une ou l'autre des parties.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement des impôts fonciers par le preneur,</li> <li>- Passage obligatoire devant notaire (frais notariés),</li> <li>- Reconduction tacite impossible.</li> </ul>
<b>Bail civil</b>	Contrat par lequel une personne met à disposition un bien en contrepartie du paiement d'un loyer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée libre,</li> <li>- Bail souple / contrat stable / encadrement juridique fort,</li> <li>- Pacte de préférence possible en cas de vente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée libre mais reste temporaire,</li> <li>- Droits du locataire moindre,</li> <li>- Si bail supérieur à 12 ans, il faut passer devant un notaire (frais notariés).</li> </ul>



## Et si je veux vendre mes forêts anciennes ?



Sylvae repose sur un principe simple : acquérir des parcelles de vieilles forêts et/ou de forêt à haute valeur écologique au profit d'un CEN, du fonds de dotation ou de la future fondation Espaces naturels de France et laisser la végétation en libre évolution.

Les CEN Bourgogne et Franche-Comté protègent déjà 2 800 ha de milieux forestiers dont 575 ha en propriétés. Les CEN BFC s'engagent dans Sylvae dès maintenant !





**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Bourgogne**

**Agir pour la nature dans les territoires**